

2012-2415  
2013-02-28

# AQUA WHAM-O ALGICIDE LIQUIDE

DÉTRUIT LES ALGUES dans l'eau des piscines

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

DOMESTIQUE

No. D'ENR. 22344 LOI SUR LES P.A.

GUARANTIE:  
Poly[(oxyéthylène diméthyliminio) éthylène-dichlorure de (diméthyliminio) éthylène]... 50%

**ATTENTION**  
**POISON**

CONTENU NET 3.6 L

LAWRASON'S INC. 460 WYECROFT ROAD, OAKVILLE, ON. L6K 2G7  
tel. 905 842 8300  
fax. 905 842 8906  
[www.LAWRASONS.com](http://www.LAWRASONS.com)

AQUA WHAM-O **ALGICIDE LIQUIDE** permet de supprimer la croissance des algues dans les piscines. Il est efficace contre les algues vertes, moutardes et autre algues. Pour obtenir de meilleurs résultats possibles, les piscines contenant des accumulations importantes d'algues devraient être nettoyées avant d'utiliser AQUA WHAM-O **ALGICIDE LIQUIDE**.

## MODE D'EMPLOI

1. Pour les eaux qui ne renferment pas d'algues visibles, la dose initiale sera de 80 ml d'AQUA WHAM-O **ALGICIDE LIQUIDE** pour piscine par 10 000 litres d'eau de piscine. Weekly maintenance dosage is 30 ml per 10,000 L. of pool water.
2. La dose d'entretien hebdomadaire est de 30 ml par 10 000 litres d'eau de piscine.
3. Dans les eaux qui renferment des algues visibles, surchlorer en suivant les instructions sur l'étiquette du produit de surchloration utilisé et 24 heures plus tard ajouter la dose d'entretien hebdomadaire.
4. Dans les eaux refermant des algues visibles, lorsque la surchloration n'est pas employée, ajouter 120 ml d'AQUA WHAM-O **ALGICIDE LIQUIDE** pour piscine par 10 000 litres d'eau de piscine.

## PRÉCAUTIONS:

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Dangereux s'il est ingéré. Ne pas mélanger à un autre produit chimique. Éviter tout contact avec la peau et les yeux.

## ÉLIMINATION:

Rincer soigneusement le contenant avant de le jeter. Ne pas réutiliser le contenant vide. Recycler si possible ou éliminer conformément aux règlements locaux et provinciaux.

Pour tout

renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## PREMIERS SOINS :

**En cas de contact avec les yeux,** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements,** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'ingestion,** appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Administrer un traitement symptomatique.

**DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :** Toxique pour les organismes aquatiques.